

# NOUVELLES DES COTEAUX

Janvier 2025



Informations  
municipales

# Bonne année

Edito du  
maire

La vie de la  
commune

Vie  
associative

Infos



# Edito du maire



## Chères Aubertinoises, Chers Aubertinois,

Ce bulletin est avant tout l'occasion de vous présenter mes meilleurs vœux pour 2025, une excellente santé en espérant que tous vos souhaits et projets les plus précieux se réalisent pour vous et les personnes qui vous sont chères.

J'ai une pensée toute particulière pour ceux qui nous ont quittés en 2024 et pour les familles dont un des membres est touché par la maladie. Je leur souhaite courage et espoir.

Les affaires de la Commune continuent à aller bien :

- Le projet du haut de la Mairie (création d'une salle d'archives et de 2 salles de réunion) se concrétise et devrait démarrer très vite.
- Un vitrail de l'église a été changé. Le projet de cette année est de continuer à rénover le patrimoine que nous avons puisque d'autres

vitraux sont abimés par le temps.

- Un budget de 90 000 euros est alloué chaque année pour la voirie. Pour ce début d'année nous avons déjà 2 enrochements à prévoir.
- Notre école se porte bien avec ses 42 élèves sur Aubertin découpée en 2 classes. La classe de Thierry accompagné d'Elisabete, ATSEM d'Aubertin, avec 27 élèves petite et moyenne section. La classe de Pierre-Antoine accompagné de Mélanie, ATSEM de Saint-Faust, avec 15 élèves grande section et CP.

Des nouveautés :

- La vignette crit'air arrive dans l'agglomération paloise. Pensez à équiper vos véhicules. La maison France services est là pour vous aider dans vos démarches.
- Le recensement de la population a démarré le 16 janvier. M. Clastre est notre agent recenseur, merci de lui réserver un très bon accueil.

L'année 2024 est une année de renouveau. Le village se réveille avec nos associations qui œuvrent pour le bien-être de nous tous.

Un grand merci aux employés municipaux, au conseil municipal, aux enseignants, aux présidents et membres d'associations qui rendent notre quotidien plus agréable.

Je vous laisse découvrir au fil des pages les actualités et la vie associative.

# La vie de la commune

## INFOS PRATIQUES

### Mairie

1570 Route des Pyrénées  
64290 Aubertin  
Tél : 05 59 82 70 13 - Fax : 05 59 82 70 21  
@ : commune.aubertin@wanadoo.fr

### Horaires d'ouvertures

Lundi : 15h00 à 17h30  
Mardi : 14h00 à 18h00  
Jeudi : 13h30 à 17h00

### Permanences du Maire

Sur rendez vous

Martine Rodriguez, Maire  
06 22 36 11 26  
Sandrine Bersans, 1<sup>ère</sup> adjointe  
07 67 26 96 75  
Sandrine Hours, 2<sup>ème</sup> adjointe  
06 16 13 80 04  
Jérôme Sanchez, 3<sup>ème</sup> adjoint  
06 22 94 76 05

### Ordures Ménagères

#### Ramassage général (bac gris)

Le mardi des semaines paires, et règles de rattrapage pour les jours fériés  
Verres et tissus sont à déposer dans les conteneurs adaptés.

#### Collecte sélective (bac jaune)

Le mardi matin des semaines impaires  
\*Règles de rattrapage pour les jours fériés

### Ecole primaire

Aubertin : Tél : 05 59 82 71 06  
Saint Faust : Tél : 05 59 83 02 10

### Bureau de poste de Gan

#### Heures d'ouverture des bureaux :

Lundi au vendredi : 8h30 à 12h00 et 14h00 à 17h00  
Samedi : 8h30 à 12h00  
Lévéé du courrier : Lundi au vendredi : 17h00

### Perception Oloron

14 Rue Adoue  
64400 Oloron Sainte-Marie  
Tél : 05 59 21 90 90

### Agglo de Pau

Standard Tél : 05 59 11 50 50  
Urbanisme Tél : 05 47 05 30 20  
Ordures ménagères Tél : 05 59 14 64 30

### Panne ou incident sur réseau

SAUR : Réseau d'eau potable Tél : 05 81 91 35 00  
ERDF : Electricité Tél : 08 10 33 33 64  
Tél : 09 72 67 50 64

### SSIAD (Lasseube)

Tél : 05 59 04 25 24

### Gendarmerie : 17

### Pompiers : 18

### Samu : 15

### Admr

Tél : 05 59 68 79 88

### Association

#### Comité des fêtes

Julie Tiret 06.45.99.05.99  
Théo De almeida 06 22 44 07 46

#### Nouste bi

Michel Contesse - 05 59 82 72 13

#### Société de chasse d'Aubertin

Sébastien Lacave - 06 23 58 34 12

#### Paroisse (pour tous les services)

Abbé Bertrand Laborde - 05 59 83 07 98  
Denise Labayrade - 05 59 82 72 05

#### Association pour l'Ecole d'Aubertin - La gaspe

Elodie Cazanave - 06 24 19 01 80  
Aurore Walter Andrau - 06 58 11 58 91

#### Association de chasse des coteaux d'Aubertin

Thomas Camblong - 06 43 19 89 42

## LE RECENSEMENT

Le recensement de la population aura lieu du lundi 16 janvier 2025 au 15 février 2025.

Notre agent recenseur est Monsieur Jean CLASTRE.

Merci de lui réserver un bon accueil.



**Recensement**  
de la population 2025

**Répondre au recensement,  
c'est utile pour construire  
demain !**

Encore plus simple par internet

🔍 [le-recensement-et-moi.fr](https://le-recensement-et-moi.fr)

Le recensement démarre le 16 janvier. Si vous êtes recensé cette année, vous serez prévenu par votre mairie.

© Insee 2024



### Vous souhaitez être référencé ?

Vous êtes artisans, commerçants, entrepreneurs ou professionnels de santé à Aubertin et vous souhaitez figurer sur le site internet de la Commune ?

Envoyez une demande et votre numéro SIRET à [mairie@aubertin.fr](mailto:mairie@aubertin.fr)

## NAISSANCES 2024



**Juliette Marie Marguerite DECHAUMET** - le 29 mars  
**Brivaël DAULHAC** - le 6 avril  
**Haize ARMAGNACQ** - le 1<sup>er</sup> juillet  
**Noah Frédéric Bernard PRIMON** - le 14 juillet  
**Eléanore Sabrina Marie SAPIN** - le 25 octobre  
**Enzo POUTS-SAINT-GERME** - le 29 octobre

**LEBORGNE Vincent Rémy Louis-Georges et WALKOWIAK Agnès** - le 18 mai  
**SANCHEZ Jérôme Anthony Serge et LACAZE Séverine Sabrina Francine Rolande** - le 29 juin  
**BONNEFONT Vincent Gaston et FRANCISCO Nathalia** - le 21 septembre  
**KETTLES Nicholas Andrew et HALLAM Priya Johanna Maria** le 16 décembre



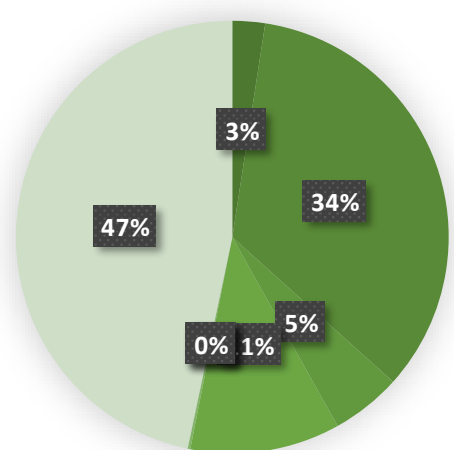
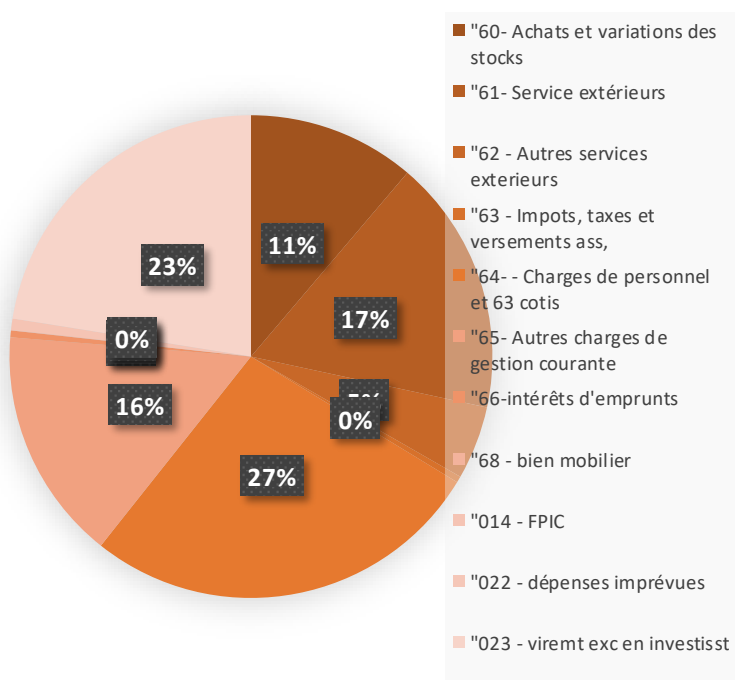
## DECES 2024



**Joseph Bernard BONNABAU** époux de **Marie Bernadette Adrienne TOUYA** décédé le 1<sup>er</sup> janvier  
**Marie-Odette LAFLEUR** veuve de **Pierre BASCOURRET** décédée le 13 janvier  
**Pierre-Jean Auguste COMBES** époux de **Catherine Geneviève Evelyne DEBA** décédé le 20 mai  
**Robert Ian TYAS** époux de **Christine GORDON-FOSTER** décédé le 8 août  
**Marcel LABESQUE** époux de **Marcelle Léonie Joséphine CONDESSE** décédé le 12 août  
**Gérard Alphonse CARRE** veuf de **Mauricette Marguerite Thérèse VUILLEMIN** décédé le 29 septembre  
**Laurent Victor LOUSTALOT-HEROULET** veuf de **Marie-Jeanne BOY dit LASSABLÈRE** décédé le 19 octobre

**FONCTIONNEMENT**

Nature de la dépense	Montant en €	En %	Nature de la recette	Montant en €	En %
« 60 - Achats non stockables (eau, carburant, alimentation, EDF...)	95 750 €	11.22 %	« 70 - Produits des sces du domaine : (cantine, garderie, occ dom pub...)	20 800 €	2,44 %
« 61 - Services extérieurs (entret matériel, terrain, bât. Voirie communale Assur, maintenance ...)	146 450 €	17.16 %	« 73 - Impôts et taxes	292 097 €	34,23 %
« 62 - Autres services extérieurs (honoraires, trans scol, Tél, cerem. Repas ret.)	41 930 €	4,91 %	« 731 – Impositions directes	44 719 €	5,24 %
« 63 – taxes fonc. (Ordures menag...)	3 550 €	0.42 %	« 74 - Dotations, sub., Participations	95 629 €	11,21 %
« 64 - Charges de personnel et cotisations, CDG	230 100 €	26,96 %	« 75 - Revenus des loc. MPT	1 600 €	0.19 %
« 65 – Indemnités, (Elus, SIVU, SIVOM, CASERNE POMP. Sdepa, SUB ASSOC ...)	133 100 €	15.60 %	013 – Atténuations de charges	200 €	0.02 %
« 66 – Intérêts d'emprunt	3 900 €	0.46 %	« 76-77 – remb/sinistre-part sociale	3 €	0.00 %
« 68 – bien mobilier	281 €	0.03 %			
« 014 - FPIC	6 500 €	0.76 %	« 002 Excédent 2023 reporté	398 301 €	46,68 %
« 023 – Virements excédent à la section investissement	191 788 €	22.47 %			
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>853 349 €</b>	<b>100 %</b>	<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>853 349 €</b>	<b>100 %</b>



**INVESTISSEMENT**

DEPENSES		RECETTES	
« 001 - Déficit invest. Reporté 2023	45 959 €	« 001 – Exédent d’inv. Reporté	0 €
« 16 - Emprunts	30 000 €	« 1068 – résultat investissement	45 959 €
		« 10222 – FCTVA-TA	13 409 €
		« 10226 – Taxe aménagement	4 000 €
«23 - Aménagement étage mairie	180 000 €		
« 62 - Cimetière	20 000 €	« 13251 – fonds de concours	13 000 €
« 63 – Voirie petite	20 000 €	« 1345 – Amendes de police	500 €
		« 23 – Aménagement étage	60 000 €
« 64 – matériel garage et autre	16 092 €	« 63 - Voirie	13 114 €
« 76 - Bâtiment communaux	30 000 €	« 16- Emprunt	0 €
		« 021 – Virement de la sect. fonctionnement	191 788 €
		« 040-opération d’ordre	281 €
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>342 051 €</b>	<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>342 051 €</b>

**La fiscalité communale Taxe foncière 2025**

Vous avez reçu la taxe foncière 2024 et vous vous interrogez sur le taux de **21.04 %**

Ce taux comprend le taux communal et le taux départemental soit :

$$7.57 \% + 13.47 \% = 21.04 \%$$

Depuis 2021, la part départementale de la taxe foncière s’ajoute à la part communale ce qui explique un cumul des taux.

Comme stipulé dans le compte-rendu du mois d’avril 2021, le taux initial du foncier bâti (7.57 %) ainsi que le taux initial du foncier non bâti (35,10 %) restent inchangés.

**A Aubertin, le taux de la taxe foncière n’a pas augmenté en 2024.**

## Matinée vendanges

L'équipe enseignante reste la même que l'an dernier avec Pierre – Antoine Lelong pour la classe de GS/CP et Thierry Louhaur pour la classe de PS/MS.

Les enseignants sont aidés par les ATSEM, Mélanie Martin et Elisabete Rodrigues Da Cunha. Différents projets ont été menés au cours de ce début d'année.

La traditionnelle matinée vendanges a pu avoir lieu malgré un temps capricieux.



Les enfants ont coupé les grappes de raisin avec l'épinette



Ils ont transporté leur récolte jusqu'au pressoir.



Les élèves ont actionné la manivelle du pressoir pour presser le raisin



Dégustation rapide du jus de raisin car la pluie fait son apparition



## La semaine de Noël

Au cours de la dernière semaine avant les vacances, les enfants ont travaillé sur le thème de Noël.

La semaine a débuté par une sortie au cinéma « Le Méliès » à Pau pour visionner « Le grand Noël des animaux ».



Les enfants ont été relativement attentifs lors de la diffusion de 5 courts métrages. La visite du père – Noël lors du dernier jour a émerveillé les enfants.



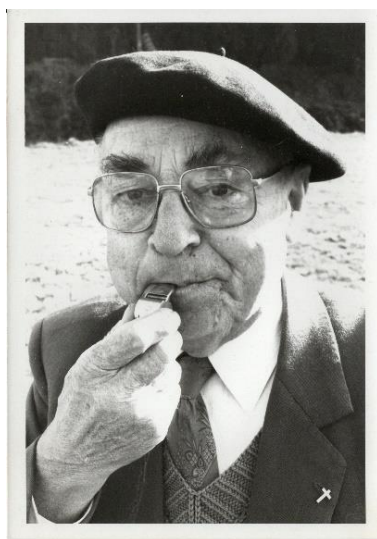
Le père – Noël était venu avec sa hotte bien remplie. Il a distribué des cadeaux pour les deux classes : un poste CD, un panneau de basket, des puzzles et un jeu de société.

Les enfants ont ensuite chanté « vive le vent » et « 1,2,3 dans sa hotte » pour le remercier.



Cette belle après – midi s'est terminée par un bon goûter offert par la mairie.

L'équipe enseignante de l'école d'Aubertin vous présente leurs meilleurs vœux pour l'année 2025.



Il faisait très beau ce samedi 05 octobre sur les coteaux d'AUBERTIN.

Probablement un clin d'œil de l'Abbé CABANNE pour les 75 ans de l'ENTRAIN d'Aubertin !

Près de 200 personnes ont répondu présentes en bleu et blanc pour cette commémoration, toutes générations confondues, du Doyen René Guilhem, 95 ans, aux arrières petits-enfants des pionniers de l'Entrain.

Après le dépôt d'une gerbe au pied de la stèle en l'honneur de l'Abbé CABANNE, fondateur de l'Entrain, sur le terrain emblématique de la Coupe des Vignerons, tous les participants se sont retrouvés à la Maison pour Tous pour une journée de partage et de souvenirs.



Les licences sportives depuis 1948, les photos des différentes équipes, les tournois de foot et autres activités saisis sur le vif par les photographes amateurs et supporteurs indéfectibles, ont fait l'objet d'une belle rétrospective où chacun s'est reconnu... ou pas!

Des vidéos retraçant cette aventure de 75 ans ont également été projetées et même Alain GIRESSE (mais oui!) y est allé de son témoignage quant aux bienfaits du sport amateur et à l'importance de l'esprit de club.



C'est bien cet esprit que chacun a ainsi retrouvé au cours de cette mémorable journée rendue possible grâce à tous ceux qui ont œuvré depuis plusieurs mois pour l'organiser, grâce aux partenaires qui ont accepté de la parrainer et à la Mairie d'Aubertin qui a mis à disposition la Maison pour Tous, la bien nommée.

Qu'ils soient tous ici remerciés d'avoir permis de telles retrouvailles démontrant que les valeurs d'inclusion et de fraternité sont toujours vivaces et ont toujours animé l'ENTRAIN d'Aubertin.



### REPAS DES AINES

Tous les ans, généralement à la nouvelle année, Madame le Maire et la municipalité invitent les retraités d'Aubertin de plus de 64 ans à un sympathique repas.

Nos séniors se sont retrouvés avec grand plaisir à la maison pour tous le 20 janvier 2024 pour déguster un savoureux menu. Madame Martine Rodriguez, Maire, a remercié Monsieur Baduel et Madame Dehos nos conseillers départementaux ainsi que les 100 convives pour leur présence et la journée s'est déroulée dans une ambiance très chaleureuse et festive.

Le repas des aînés est un moment toujours très attendu, permettant aux personnes parfois isolées ou ayant peu l'occasion de sortir de faire des retrouvailles familiales et amicales autour d'un bon repas

Merci donc aux nouveaux retraités de 64 ans de se faire connaître auprès de la Mairie d'Aubertin.



### Un cadeau symbole de partage pour les aînés

La commune n'oublie pas non plus les habitants d'Aubertin qui sont à la MARPA ou en maison de retraite. Comme chaque année, chez nos aînés de 80 ans et plus, le père Noël passe avant l'heure pour leur apporter un colis garni.

Un moment de rencontre et de partage apprécié de tous.

**Rencontre avec Vanessa qui a pris en charge la  
restauration d'un vitrail de notre église.**

**Vous parlez d'une tradition familiale...Vous pouvez préciser ?**

Dans ma famille, on fait ce métier depuis 3 générations. Mon grand-père et mon père étaient amoureux de ce travail, et ils m'ont transmis le virus.

Avant tout, les interventions doivent respecter le travail des générations antérieures et doivent être conduites avec précaution.



**Parlez-nous des étapes de cette restauration...**

Je commence par démonter le vitrail et repérer chaque pièce, en effet chacune est unique et doit rester à sa place ; il s'agit de retirer tout le plomb. Un sertissage en plomb neuf est nécessaire et permettra à la nouvelle restauration de retourner in-situ pour un siècle.

Puis je nettoie les verres à l'eau claire ou déminéralisée.

Afin de pouvoir recréer les pièces manquantes ou trop abîmées, je réalise des gabarits.



Je recherche des verres de même teinte qui seront découpés et enfin recolorés avec des peintures spécifiques cuites au four.



Ce travail terminé, je relie à nouveau toutes les pièces de verre avec des baguettes de plomb profilées en H, dont je rabats les ailes sur le verre. Chaque intersection de plomb est alors soudée à l'étain, sur les deux faces du vitrail. Un long travail de patience ...



**Vous parlez du plomb ; Pourtant ce métal n'est pas recommandé !**

Il est en effet très toxique ; mais c'est le seul à avoir les caractéristiques nécessaires pour cet art, souplesse et maniabilité.

Je dois donc prendre beaucoup de précautions (gants, masque..) et me fais nettoyer le sang régulièrement.



**Que reste-t-il à faire ?**

L'étape suivante consiste à chasser un mastic liquide sous les plombs à l'aide d'un pinceau de manière à rendre, après le séchage, le vitrail rigide et étanche.

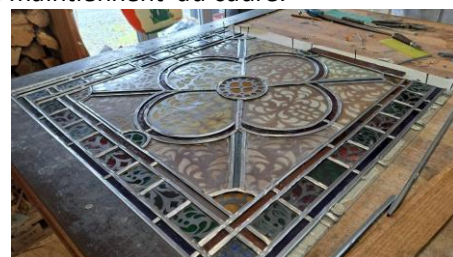
Je reposerai le vitrail de manière traditionnelle, dans ses feuillures d'origine. Il sera alors lié à des vergettes, des tiges de métal qui le maintiennent au cadre.

En tout, environ trois mois de travail !

**Merci Madame !**

Bientôt, les Aubertinois pourront admirer le vitrail restauré sans plus risquer de le voir tomber sur ceux qui sont dessous !

[www.vitrauxdartdazelle.fr/](http://www.vitrauxdartdazelle.fr/)



## RECENSEMENT OBLIGATOIRE À 16 ANS

Chaque jeune Français de 16 ans doit se faire recenser. Son recensement fait, il reçoit une *attestation de recensement*. Il doit présenter cette attestation lors de certaines démarches (inscription au baccalauréat avant 18 ans notamment). En cas de perte ou de vol de son attestation, il peut demander une *attestation de situation administrative* à votre centre du service national. Le jeune qui s'est fait recensé est ensuite convoqué à participer à la journée défense et citoyenneté (JDC). Une attestation de participation à la JDC lui sera remise.

### Quand faut-il se faire recenser ?

Si vous êtes né Français, vous devez vous faire recenser entre le jour de vos 16 ans et le dernier jour du 3<sup>e</sup> mois qui suit celui de votre anniversaire.

### Recensement citoyen obligatoire

Vous devez fournir les documents suivants :

- Carte nationale d'identité ou passeport valide
- Livret de famille à jour

### Que permet le recensement ?

Faire votre recensement militaire vous permet :

- d'obtenir une *attestation de recensement*. Ce document doit être présenté si vous voulez vous inscrire avant l'âge de 18 ans à un examen (BEP, Baccalauréat, ...) ou un concours administratif en France.
- d'être convoqué pour participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Participer à la JDC (ou en être déclaré exempté), est

indispensable pour s'inscrire à partir de 18 ans à un examen (BEP, Baccalauréat, ...), à un concours administratif ou à l'examen du permis de conduire en France. Cette obligation cesse à l'âge de 25 ans.

- d'être inscrit automatiquement sur les listes électorales par l'administration et de voter aux élections dès l'âge de 18 ans.

### Délivrance de l'attestation

Votre recensement fait, vous obtenez votre *attestation de recensement*.

Si vous avez fait la démarche en ligne, il y a 2 possibilités :

- Une attestation se trouve dans le porte-documents de votre compte personnel. Il est alors possible de l'imprimer autant de fois que nécessaire.
  - La mairie vous envoie une attestation par courrier dans les 10 jours. Aucun duplicata n'est fourni. Si vous avez fait la démarche sur place, la mairie vous remet une attestation le jour même. Aucun duplicata ne vous est fourni.

### Obligations après le recensement

Après le recensement et aussi longtemps que vous n'avez pas 25 ans, vous devez informer votre centre du service national de tout changement de votre situation :

- Changement de domicile. Toute absence du domicile habituel pour une durée de plus de 4 mois doit également être signalée.
- Changement de situation familiale
- Changement de situation professionnelle



## UN MINEUR DOIT POSSÉDER UN TITRE D'IDENTITÉ POUR VOYAGER

L'enfant qui voyage à l'étranger sans l'un de ses parents doit avoir les documents suivants :

- Original du formulaire cerfa n°15646 d'autorisation de sortie de territoire, signé par le titulaire de *l'autorité parentale*
- Pièce d'identité valide du mineur : carte d'identité ou passeport + visa si nécessaire selon le pays de destination. Consultez les conseils aux voyageurs sur le site [diplomatie.gouv.fr](http://diplomatie.gouv.fr).
- Copie d'un justificatif d'identité du parent signataire (*carte d'identité, passeport*)  
Le justificatif d'identité doit être valide ou périmé depuis moins de 5 ans.

Si le parent n'a pas *l'autorité parentale* : carte professionnelle, carte d'identité ou passeport de la personne titulaire de *l'autorité parentale*.

Aucun autre document (par exemple, livret de famille) ne peut être exigé lorsque le mineur passe la frontière, y compris si le mineur porte un nom différent que le parent signataire de *l'AST*.



## MISE A JOUR DU LIVRET DE FAMILLE



La mise à jour du livret de famille est obligatoire et elle incombe à son titulaire.

Tout changement dans votre état civil ou situation de famille doit y être intégré : naissance et adoption d'un enfant ; reconnaissance d'un enfant ; mariage des parents ; acquisition, perte ou réintégration de la nationalité française ; changement de nom et/ou de prénoms ; changement de sexe (genre) ; divorce/ séparation de corps ; décès.

Dans certains cas, un nouveau livret peut vous être délivré.

### Sanctions

L'utilisation d'un livret de famille falsifié ou non mis à jour peut entraîner des poursuites pénales et la condamnation à une amende de 1 500 €, ou 3 000 € en cas de récidive.

## ÉLAGAGE À PROXIMITÉ DES LIGNES ÉLECTRIQUES AÉRIENNES

Nous le savons, les dégâts occasionnés par les tempêtes hivernales ont montré l'importance d'un élagage régulier des arbres à proximité des lignes électriques. Selon les données de la concession fournies par ENEDIS, plus de la moitié des incidents sur les réseaux électriques sont causés par des chutes d'arbres ou de branches.

### Mais à qui incombe l'élagage ?

C'est au Distributeur d'Électricité, ENEDIS, qu'il appartient d'élaguer les arbres à proximité des lignes électriques BT et HTA, situées en domaine public ou privé. Il existe cependant deux exceptions : 1. L'élagage sera à la charge du propriétaire de l'arbre, si celui-ci déborde sur le domaine public où est située la ligne électrique (art. 24 du décret du 14 mars 1965 ch. IV). 2. L'élagage sera également à la charge du propriétaire si, lors de la plantation de l'arbre, il n'a pas respecté les distances réglementaires par rapport à la ligne existante, telles que mentionnées dans la convention de passage de la ligne en propriété privée (norme NF C11-201).

### Peut-on élaguer soi-même si l'on ne veut pas qu'ENEDIS pénètre chez soi ?

C'est possible mais peu recommandé. Quoi qu'il en soit, s'il le désire, le propriétaire doit alors réaliser les travaux sous certaines conditions bien précises.

- Aucun travail d'élagage aux abords des lignes électriques ne pourra être entrepris par le propriétaire sans accord préalable d'ENEDIS. Le propriétaire qui envisage d'effectuer des travaux d'entretien à proximité des lignes électriques doit en faire la demande écrite à ENEDIS avec une Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux (DICT). ENEDIS informe alors le propriétaire des mesures de sécurité à appliquer strictement pour la réalisation des travaux. Contact : ENEDIS – Groupe Exploitation (DICT)

39 Ave du 8 mai 1945, BP 104 – 64101 BAYONNE cedex  
En cas d'accident ou incident électrique dû au non-respect des consignes de sécurité, la responsabilité d'ENEDIS pourrait être dérogée.

- ENEDIS recommande de faire réaliser les travaux d'entretien lourds par des entreprises spécialisées. Le travail en hauteur doit impérativement être confié à du personnel qualifié et équipé pour cette tâche dangereuse et très particulière.

EN CONCLUSION Il vaut mieux demander à ENEDIS d'élaguer à proximité des lignes électriques aériennes situées sur sa propriété. Les règles de l'art seront respectées, la sécurité préservée et ça ne coûtera rien au propriétaire en dehors des deux exceptions précitées.



**ATTENTION**

Lorsque les branches ou les arbres de propriétaires occasionnent des dégâts sur les lignes électriques et éventuellement sur les installations et sur les appareils des autres clients, ENEDIS peut engager des recours envers les propriétaires des arbres présumés responsables des dommages.





### ELAGAGE PRIVE

Une obligation réglementaire pour la sécurité de tous

La nature n'a pas de confinement  
Tout pousse !!!



Plusieurs arbres, haies se trouvant sur des propriétés privées ont largement débordé sur le domaine public au cours de ces derniers mois allant jusqu'à créer un danger pour les usagers des voiries attenantes.

#### Petit rappel sur la réglementation :

Concernant les plantations communales ou départementales, le maire peut imposer aux riverains des voies de procéder à l'élagage ou à l'abattage des arbres et haies de leurs propriétés, dès lors que cela porte atteinte à la sûreté et la commodité du passage.

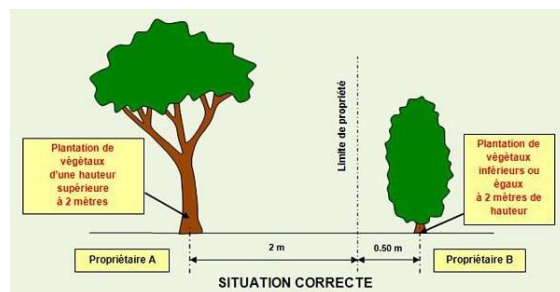
En outre, le maire est compétent pour rétablir les servitudes de visibilité prévues au code de la voirie routière. Cela peut comporter l'obligation de « supprimer les plantations gênantes » sur les propriétés riveraines des voies publiques.

Enfin, le maire peut aussi, sur la base de l'article R. 116-2 du code de la voirie routière, punir d'une amende prévue pour les contraventions de cinquième classe ceux qui : « en l'absence d'autorisation, auront établi et laissé croître des arbres ou haies à moins de deux mètres de la limite du domaine public routier. »

Il convient de noter que l'exécution d'office de l'élagage des plantations privées riveraines d'une voie (aux frais des propriétaires défaillants) est prévue pour les voies communales, ainsi que les chemins ruraux.

Alors puisque madame le maire a déjà beaucoup de choses à faire, merci d'avance à chacun d'entre nous de veiller à ce que

Notre jardin ne s'évade pas trop sur la voie publique !!!



### ELIMINATION DES DECHETS

Tout dépôt sauvage d'ordures ou de détritiques de quelque nature que ce soit ainsi que toute décharge d'ordures ménagères sont interdits...

Le brûlage à l'air libre des ordures ménagères et de tous autres déchets est également interdit...





## TELETHON 2024 RESULTAT

Le Téléthon vient de se terminer et 2230 € ont été collecté avec la participation de nombreux donateurs d'Aubertin et des communes environnantes.

Un merci particulier à tous les bénévoles qui ont aidé à l'organisation et à la préparation de la garbure durant ces 2 journées.

Merci aux différents marcheurs du week-end.

Merci à la commune d'Aubertin pour la prise en charge des frais de la garbure, à Madame et Monsieur BASCOURRET du domaine Reyau pour le don du vin blanc et à Marcel COUTOU pour le vin rouge et le rosé. Merci aux bénévoles pour leur confection de pâtisseries.

Et pour finir un grand merci à toutes et tous pour vos dons.

Les organisatrices



Au cours de cette année 2024, les adhérents du club sont restés fidèles à leurs habitudes.

Le jeudi 8 Février 2024, ils se sont réunis en assemblée générale.

Après approbation du bilan financier 2023, du bilan des activités 2023, et des prévisions 2024 ; ils ont renouvelé leur confiance aux membres du conseil d'administration.

Le 18 Juin a eu lieu une sortie en Aragon en compagnie de nos voisins les Mansengou de St Faust.  
Fin Juin des grillades ont clôturé cette première partie de l'année.

Fin Octobre, une excellente Paella, servie par les membres du conseil, a ravi tous les palais.

Pour terminer ensemble, cette année a eu lieu le repas de Noel, suivi de la traditionnelle bourriche, et du dernier loto de l'année, offert par le conseil d'administration.

En plus des activités habituelles, Nousté Bi propose des séances de béarnais, avec Nathalie Le Cam, et des séances de gym douce, animées en alternance par Annie et Jean François.

Nousté Bi est ouvert à tous, venez nombreux nous rejoindre et apportez-nous vos idées pour des activités nouvelles.



Nousté bi et la gym (jeudi 10h30). Il n'y a pas d'âge pour se faire du « bien ». En douceur ! notre corps nous le rend « bien » ! et donner un peu de mon temps me fait du « BIEN » Reprise le 9 janvier.

Merci à notre Maire, Merci à Nousté bi, merci à notre petit groupe.

Bonnes fêtes à tous

Le béarnais est votre langue maternelle et vous souhaitez la pratiquer davantage ?

Vous comprenez le béarnais mais vous n'avez pas l'opportunité de le parler ?

Vous aimeriez découvrir cette langue ?

Depuis septembre 2022, l'association Nouste Bi propose des séances de « batalères » (discussions, échanges en béarnais) les lundis tous les 15 jours de 17h30 à 18h30 dans la salle moyenne de la maison pour tous du village.

Chaque séance est bien sûr l'occasion d'échanger mais aussi de lire des textes écrits en graphie identique à celle que vous pouvez lire sur l'article en béarnais le jeudi sur le journal « la République »

Ces textes sont issus des jeux floraux organisés chaque année par l'Institut Béarnais et Gascon qui soutient cet atelier, non seulement en fournissant des textes, mais aussi en participant activement à la journée bien vivre à Aubertin comme cela a été le cas le 1<sup>er</sup> mai 2024.

Nous sommes un petit groupe qui aura grand plaisir à vous accueillir parmi nous !

Nulle obligation d'assister à chaque séance, venez quand cela vous fera plaisir ou envie.

Seule l'adhésion annuelle à l'association Nouste Bi est demandée

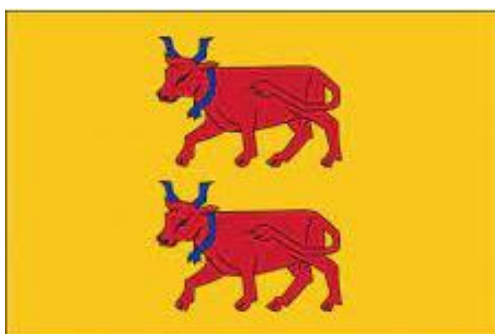
Voici en avant-goût un exemple de texte lu, primé aux jeux floraux en 2023

« Dròlles de bounéts »

Que y abé héns lou noùste parsâ û òmì qui hasè drin de coumèrce. N'abé pas hère de pratiques, ni grane boutique e pas méy de taulè ! Soùnque ûe petite maysoéte, au ras dou caminau, oun apielabe ço qui recebé. Que bené û hardèu de pèlhes entau moùnde qui soubén e-u counechè, e pelhes de tout die, permou n'ère pas d'aquéths qui seguichin la mode. De mey, que coste ca de bouè paréche beroy nipat e qu'abè de croumpa, éth permè, e sourti los sos abans.

Dab lou chic qui-p biéni de counta, que-n abét proû enta-p ha ûe idée : ço qui aymabe lou mey, qu'ère de touca, noû pas las estofes - enta éth, que sie belours, percale, séde, gaze, lâ ou coutoû, qué l'ère beroy egal - més arré coum de sendi lou papè de mounéde s'ous dits. De toute fayçoû, que sien panteloûs, raubes ou debantaus, tout que feniré û die ou àude en perrécs.

Pour connaître la suite, rejoignez-nous à la maison pour tous les lundis



13 et 17 janvier  
10 février  
10 et 24 mars  
7 avril  
5 et 19 mai  
2, 16 et 30 juin  
Dinc a les purmèras !

Le groupe de théâtre « L'Art-de-rien » souhaite ses meilleurs vœux à la commune d'Aubertin et s'emploiera de son mieux à participer à son animation culturelle au titre de 2025.

En 2024, le groupe reconstitué a pu mener à bien une représentation en novembre. Le spectacle était composé de sketches et a duré en tout une heure et demi, ce qu'on peut considérer comme très honorable de la part des comédiens qui n'avaient pas encore eu l'occasion de jouer ensemble et qui ont fourni chacun une prestation tout à fait conforme à un excellent standard. Certains avaient déjà un passé théâtral, d'autres moins. Mais tous ont affirmé une présence convaincante. Et il s'agit tous d'habitants d'Aubertin : Michelle et Michel Bonnet, Éric Aubry, Jean-Pierre Foulon, Jean-Marc Mazou.



La salle de la Maison-pour-tous était du reste bien remplie et le public a manifesté incontestablement un réel plaisir qu'il a pu confirmer ensuite au cours de l'apéritif offert aux spectateurs.



L'Art-de-rien a repris début 2025 ses travaux et prépare un nouveau spectacle de sketches, toujours dans le genre divertissant et enlevé, et qui pourra être sans doute représenté en début de printemps prochain.

Parallèlement une pièce complète est en finition de montage et pourra aussi être produite dans le deuxième trimestre. Nous partons du texte excellent d'un auteur reconnu qui évoque d'une façon très malicieuse une époque historique très reconnaissable. Selon nos idées, un très bon spectacle.

Les dates de représentation de ces spectacles seront précisées au cours du premier trimestre.

Venez nombreux, car la qualité des représentations est désormais garantie et d'autre part, les comédiens et le metteur en scène jouant tous bénévolement, les recettes récoltées ont pour seul but, outre de couvrir les quelques frais divers (costumes, accessoires, boissons offertes...) de la troupe, de faire venir des spectacles de qualité professionnelle achetés à l'extérieur et ainsi proposés sur place à la population de la commune, conformément à la vocation d'animation que nous nous fixons. Une première occasion a été le spectacle présenté en juin 2023 par la remarquable troupe de Billère « Vice-versa » de son spectacle « Arts » dont ceux qui ont eu la chance de le voir ont gardé un vif souvenir.



Le groupe encourage donc le public à venir nombreux à ses spectacles et l'appelle à contribuer généreusement à la recette afin que les efforts consentis se perpétuent.

Il appelle aussi ceux de nos concitoyens qui aiment le théâtre et sont en mesure de fournir un effort régulier à se joindre à l'équipe qui reste encore à taille mesurée, dans le propos qui est le sien : nous ne faisons pas d'atelier, mais nous montons des spectacles. A ce titre, tous : messieurs, dames, de tous âges et y compris les enfants, sont éligibles.

Enfin le groupe remercie la Municipalité d'Aubertin, dont la bienveillance permet la poursuite de ces activités dont le bénéfice est destiné à toute la commune.



**Marche** (pour tout le monde)

- lundi après-midi

**Cours de PILATES** animés par Aurélie VICO

- Mardi matin 10h à 11h
- Jeudi de 19h à 20h

**Relaxation sonore** animée par Catherine TISSIER

- Lundi (semaines paires ) 18h45 à 19h45

Ces séances sont animées par Catherine Tissier, (le Tambour du Cœur).

Allongés confortablement sur votre tapis vous êtes invités à vous laisser bercer par le son du tambour chamanique, les chants de Catherine, les carillons, les bols tibétains et autres instruments relaxants.

Un moment pour laisser de côté les préoccupations du quotidien, se relaxer, se détendre et retrouver un état de bien-être.

La relaxation sonore a de nombreux bienfaits comme réduire le stress, contribuer à un meilleur sommeil, restaurer l'équilibre entre le cœur, le corps et l'esprit.

Pourquoi attendre d'être trop stressé(e), déprimé(e) pour prendre soin de soi ?

Pour participer :

Adhésion à l'association Vibrations d'aujourd'hui 10 € pour l'année

- et 8 € par séance réglable le jour J sur place

Pour votre confort, prévoir des vêtements confortables, tapis, coussin, plaid et une bouteille d'eau.

Informations auprès de Catherine au 06 76 02 06 69.

**Danse country animée par Sophie BIOT**

- le mercredi

Débutants : 16h à 17h

Pour les autres : 17h à 18h

**Activités à venir :**

- Cours de dessin (gratuit) animé par Josiane LECLAIR (le jour et l'heure seront communiqués ultérieurement)
- Jeux de société 1 après-midi par mois (à programmer)
- Travaux manuels (couture, crochet, tricot etc...)
- 

**VIBRATIONS D'AUJOURD'HUI**

À l'ambition de développer ses activités et propose une réunion d'info pour déterminer un jour et une heure, **le vendredi 7 février à 19h**. nous vous attendons nombreuses et nombreux avec vos idées et votre talent.

Nous restons à l'écoute de toutes les suggestions que vous pouvez transmettre à :

Maryse LOUSTALOT au : 06 28 25 90 13

Retour en images sur cette première journée BIEN VIVRE à AUBERTIN le 1er mai 2024.

Un grand merci à Pascal Franchini, photographe professionnel Aubertinois, pour ces magnifiques photos.

Cet évènement avait pour objectif de faire connaître les habitants d'Aubertin qui exercent une activité professionnelle ou bénévole autour du **BIEN VIVRE**. Une occasion de se rassembler, se rencontrer et tisser des liens.

Diverses activités ont été présentées sous forme de stands et d'ateliers gratuits :

Yoga, aquarelle, Pilates et stretching, voyages sonores, culture béarnaise, développement personnel, kinésiologie, massages, chantiers partagés, tapisserie d'art et rénovation de meubles anciens, peinture...

Voici plus en détails ces Aubertinois et Aubertinoises.



**Ewa Latuszynska** a présenté un stand d'aquarelle et a animé un atelier yoga.

**Aurélié Vico** a présenté le **Pilates et Stretching** sur son stand et a animé 2 ateliers Pilates. Elle vient d'ouvrir un **studio à Aubertin** et intervient également au sein de l'association Vibrations d'Aujourd'hui.



**Catherine Tissier** a présenté son activité **Le Tambour du Cœur** et 2 **Voyages Sonores**. Aubertinoise depuis plus de 2 ans, elle propose des **séances dédiées au bien-être** dans une petite grange rénovée et baptisée la Chrysalide. Elle propose également des séances de **relaxation sonore** au sein de l'Association Vibrations d'aujourd'hui.

**Nathalie Le Cam Bascouret**, brillamment soutenue par l'Institut béarnais et gascon, a organisé un stand pour faire connaître l'atelier de béarnais. Cela a permis à des Aubertinois de franchir le pas et de venir échanger en béarnais lors de ces ateliers qui ont lieu 2 lundis par mois à la Maison pour tous.



**Marjorie Esquerre**, créatrice de **Décopositive** a présenté ses magnifiques dessins sous forme de cartes, posters et coffret de cartes les **AniMots de Sagesse**. Ses créations ont pour mission de nourrir notre esprit de belles pensées positives et de susciter des émotions qui font du bien. De très beaux outils de développement personnel.



**Dominique Doat** (le mari de Catherine Tissier) a présenté son activité de **kinésiologie**.

**Audrey Dumoulin** a présenté un **atelier d'auto-massages visage et crâne**. Avec **Shanti Zuni** à Aubertin, elle propose différents types de **massages bien-être** ainsi que des **ateliers de fabrications de cosmétiques maison**.



**Véronique Charrier-Petit** a proposé le lancement d'un projet de partage, d'échanges, de soutien et d'aide qui a donné naissance au **Collectif Entr'aide à Aubertin**.

**André Leclair** a présenté la **tapisserie d'art et la rénovation de meubles**. Et **Josiane** son épouse, nous a fait découvrir sa **peinture**.

« Bien Vivre » c'est également « bien manger » .  
Les producteurs aubertinois :



La ferme **Ekoto - Alexandra Kalna et Loïc Richard**  
La **Chèvrerie du Coteau - Clara Urcudoy**  
et **Les Confitures d'Aubertin - Martine Chenaux**  
ont permis de se restaurer sur place en dégustant les produits de notre terroir.

Un grand merci aussi à **Julie Tiret, présidente du comité des fêtes**, pour avoir ouvert la buvette et permis ainsi d'accompagner ces douceurs d'Aubertin.

Et enfin un grand merci à la **Martine Rodriguez** notre Maire et **Nadège** et **Maryse Loustalot** présidente de l'association pour leur soutien, sans lequel cet évènement n'aurait pas pu avoir lieu.

Une prochaine journée **BIEN VIVRE A AUBERTIN** est en préparation pour le **dimanche 18 mai**.  
A noter dans les agendas !



## PILATES



- Le Pilates, animé par Aurélie VICO, professeure de Pilates et coach sportive certifiée et propriétaire du Studio Pilates à Aubertin. Le Pilates est une méthode de gym douce accessible à tous. Elle vise à renforcer les muscles profonds de la taille, du dos et de l'ensemble du corps, à améliorer la mobilité articulaire et l'équilibre. Chaque séance se termine par des postures de stretching pour favoriser le relâchement musculaire et la détente.

- L'association Vibrations d'Aujourd'hui propose des cours collectifs de 12 personnes. Les séances se déroulent à La Maison Pour Tous les Mardis de 10h à 11h (Cours Complet pour 2024/2025) et Jeudi de 18h à 19h (Reste 2 places)

- Pour participer :
- Adhésion annuelle à l'association Vibrations d'aujourd'hui : 10 €
- Cotisation annuelle pour 1 cours par semaine de Septembre à Juin : 190€
- Informations auprès de Aurélie Vico 0607760813

## Un Studio Pilates à Aubertin

Le Studio Pilates d'Aurélie Vico a ouvert ses portes en Septembre 2024 et propose des cours de Pilates à tous les niveaux, du débutant sédentaire au grand sportif, aux femmes enceintes pré et post natal.

La méthode Pilates propose un grand nombre d'exercices variés qui associent la respiration à des mouvements fluides et précis pour l'ensemble du corps. Le travail ciblé sur la ceinture abdominale et le plancher pelvien renforce les muscles profonds, notamment ceux de la colonne vertébrale et du dos. La mobilité articulaire et l'assouplissement musculaire font également parti de la méthode. Aurélie porte une attention particulière à votre confort et votre bien être.

Elle vous accueille du Mardi au Vendredi au sein de son Studio, un lieu chaleureux et convivial. Les cours durent 1heure et se déroulent sur tapis avec ou sans matériel ( fourni). Ils sont proposés en petits groupes de 3/ 4 personnes pour permettre le suivi de chacun, et les corrections nécessaires à un bon positionnement.

Situé sur les coteaux d'Aubertin au Chemin de Larrimou, le Studio est facile d'accès et dispose de places de parking.

Pour tout renseignement, contacter Aurélie Vico au 0607760813 ou [aurelievico.pilates@gmail.com](mailto:aurelievico.pilates@gmail.com)



**Le Tambour du cœur**, un lieu spécialement dédié au bien-être et à la reconnexion à soi est installé à Aubertin depuis maintenant 2 ans. Dans un site enchanteur chemin Dophiné, **Catherine Tissier** vous reçoit dans une jolie et chaleureuse grange baptisée **la Chrysalide**, ou en pleine nature quand la météo est favorable.

Sa proposition : **un chamanisme intuitif et sensible**, principalement à travers des **soins sonores basés sur le tambour et ses chants**.

Les bienfaits des sons et des vibrations, aujourd'hui confirmés par les scientifiques, permettent une diminution du stress et de l'anxiété, la libération des tensions, une amélioration du sommeil et une libération des charges émotionnelles.

Vous serez accueillis **en groupe** lors des **voyages sonores et vibratoires**, des **cercles de tambours**, des **cercles de femmes**, des ateliers de création et des journées de ressourcement.

Egalement **en individuel** pour des soins avec le tambour chamanique, les bols tibétains, les koshis, le tongue drum et bien d'autres instruments vibratoires.

Au sein de La Chrysalide vous pourrez également découvrir des ateliers animés par des professionnels tels que : création de cosmétiques naturels, huiles essentielles et créativité, tissage de bijoux en micro macramé, poterie, yoga sonore, Pilates et voyage sonore...

Pour connaître les dates des prochaines propositions ou pour prendre un rendez-vous : **06 76 02 06 69**. Catherine vous répondra avec plaisir.

Pour plus d'informations, un site internet : **letambourducoeur.fr**

Une adresse mail : **letambourducoeur@gmail.com**

Enfin, pour les adeptes des réseaux sociaux, le Tambour du Cœur est présent sur Facebook et Instagram.

**Prenez bien soin de vous !**

## L'Entr'Aide à Aubertin

### 1- Un collectif :

dont la vocation est de développer à l'échelle du Village et de ses alentours proches, ce que chacun fait déjà dans son quartier avec ses voisins :

- Donner un coup de main, dépanner, prêter du matériel, partager une compétence dans un domaine particulier.
- Apporter l'aide que l'on peut aux personnes momentanément dans l'incapacité à faire des actes de la vie courante.
- Soutenir la vie sociale, culturelle et de loisirs par l'information et/ou la proposition de coparticipation à des événements proches de nous, que l'on organise ou auxquels on participe.

### 2- Comment ça marche :

- Chaque membre accepte les principes définis dans la Charte Ethique et notamment :
  - Le volontariat et le bénévolat sans obligation de retour, ni de résultat,
  - La bienveillance, la courtoisie, la convivialité et la simplicité,
  - La confidentialité, la discrétion,
  - Le respect de l'engagement pris et la confiance mutuelle.

Celui qui apporte son aide, propose sa contribution, prête un bien, n'a d'autre contrepartie que le plaisir d'offrir son soutien, ses services et la satisfaction d'avoir contenté son « voisin ».

- La communication se fait via une Communauté WhatsApp à laquelle chaque membre est inscrit. Les personnes ne disposant pas de l'application passent par un intermédiaire attitré.

### 3- A quoi engage la participation au Collectif ?

- Le Collectif n'est pas une association. Il n'y a ni président, ni Conseil d'Administration, ni budget de fonctionnement, ni Assemblée Générale. Tous les membres ont le même statut.
- Outre le respect indispensable des principes et valeurs, être membre du collectif n'engage à rien. Aucun décompte de participation ou d'implication personnelle n'est établi à aucun moment.

### 4- En pratique et dans les faits :

- Le Collectif compte aujourd'hui 16 membres.
- Photos - Evénements récents :

#### Mise à disposition de machine et transfert de compétences



Affûtage chaînes de tronçonneuse 2024-10-08



Affûtage outils à bois 2024-10-08



Elagage et transport du bois 2024-11-23

### 5- Contacts :

Besoin d'informations complémentaires, envie de rejoindre le Collectif,

Prenez contact avec [Véronique Charrier Petit](#) au 06 13 21 47 74





Le comité des fêtes vous souhaite ses meilleurs vœux pour l'année 2025 et vous remercie d'être toujours aussi généreux et présents lors des différents événements que nous avons organisés.

En 2024, le comité a organisé sa première soirée béarnaise, qui fut une réussite. Nous espérons qu'en 2025, ce succès se renouvellera. Nous avons également organisé notre 2<sup>e</sup> marché des producteurs et, malgré le mauvais temps, vous étiez au rendez-vous.

les prochaines fêtes.

Pour 2025, le comité des fêtes a décidé d'innover en organisant son premier tournoi de pelote, qui aura lieu pendant les vacances d'été.

Nous espérons que cet événement animera vos vacances.

Le comité des fêtes d'Aubertin vous remercie d'être toujours aussi présents pour nos différents événements. Nous remercions également la mairie pour son aide précieuse lors de l'organisation des différents événements que le comité propose.

Le comité des fêtes



La GASPE : Association des parents d'élèves du R.P.I. Saint-Faust / Aubertin



The poster features a vibrant illustration of a trail race in a vineyard. In the foreground, several runners are shown in motion, including a man in a yellow shirt with bib number 64, a woman in a pink tank top, and a child in a purple shirt. In the background, there are rolling green hills, a church with a tall steeple, and several cartoon bees wearing bib numbers (222, 324, 78). A large yellow starburst in the top right corner contains the date 'le 15 MARS 2025'. A silver ribbon in the top left corner says '7ÈME édition'. A wooden signpost in the bottom left lists activities: 'CONCERT 18H À 20H30', 'RUGBY', '21H', 'BUVETTE & GRILLADES', and 'NON STOP'. A neon sign on the right says 'TRAIL NOCTURNE 14.5KM'. A vertical text on the far right edge reads 'NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE.'.

**7ÈME**  
édition

**le 15 MARS 2025**

**TRAIL DES ABEILLES**

**SAINT-FAUST**

**RANDOS** 6€  
7.5km , 14.5km  
départ 8h00 à 10h30

**TRAILS**  
distances départs

7.5km - D+300	17h30	8€
14.5km- D+600	19h00	16€
21km - D+900	17h00	18€

**TRAIL NOCTURNE**  
14.5KM

**CONCERT**  
18H À 20H30

**BUVETTE**

**RUGBY**

**21H**

**GRILLADES**

**NON STOP**

**ENFANTS** (Participation libre)  
De 3 à 4 ans : draisienne à 15h30  
De 5 à 9 ans : course 800m à 15h00  
De 10 à 15 ans : course 1500m à 15h15  
Adulte accompagnant obligatoire

**Inscriptions**

contact: [lagaspe.president@gmail.com](mailto:lagaspe.president@gmail.com)

<https://pyreneeschrono.fr>

<https://www.facebook.com/lagaspe.pyrenat.net>

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE.

2020292200A1991E11952

THD  
64

## VOS POINTS DE CONTACT

### NOUVEAUTE

Mise en place d'un numéro dédié aux questions relatives à la fibre

**08 06 00 04 26**

Du lundi au vendredi de 9h-12h et 14h-17h30,  
appel non surtaxé au cout d'un appel local

ou poser votre question sur :

**<https://www.thd64.fr/une-question>**



**Panne d'internet, vous devez appeler votre opérateur !**



1023



3900



3244



1064

### Autres dispositifs mis à disposition par THD64

- Tester son éligibilité à la fibre optique :  
**<https://www.thd64.fr/test-deligibilite>**
- Déclarer une nouvelle construction :  
**<https://immobilier-neuf.xpfibre.com/#/home>**
- Déclarer un Dommage Réseau :  
**<https://www.thd64.fr/declaration-dommages-reseaux/39>**

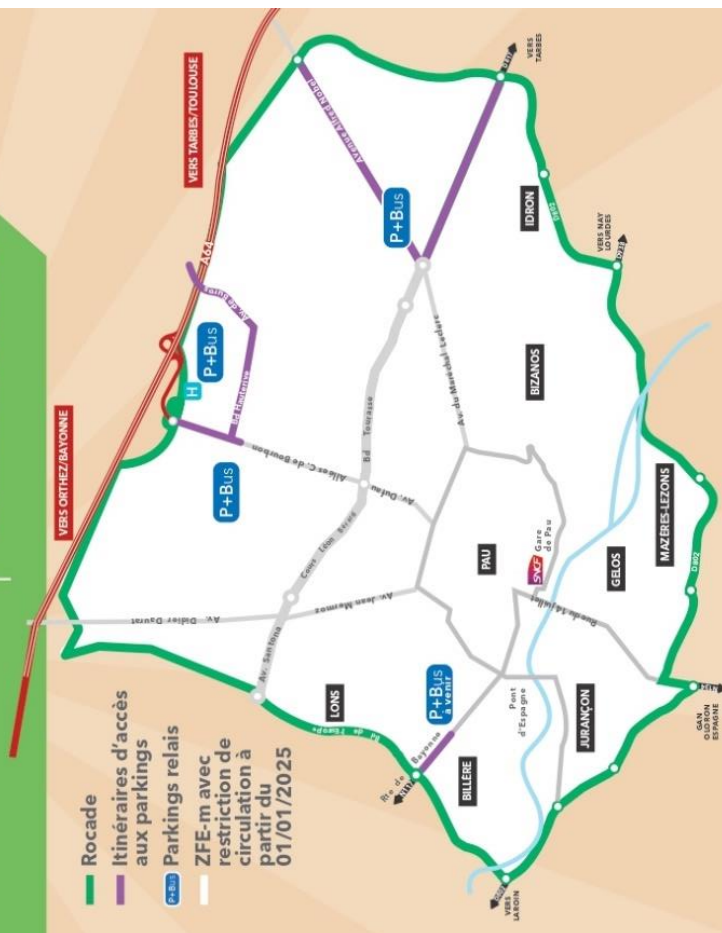
# Qu'est-ce qu'une ZFE-m?

Une Zone à Faibles Emissions mobilité est un dispositif destiné à faire baisser les émissions de polluants atmosphériques, en limitant la circulation des véhicules les plus polluants, dans un périmètre défini.



## LE PÉRIMÈTRE

La rocade et les itinéraires d'accès aux parkings relais ne sont pas concernés par les restrictions de la ZFE-m



PAU Capitale durable

PAU BEARN PYRÉNÉES Communauté d'agglomération

pau.fr

# LES VÉHICULES CONCERNÉS

au 1<sup>er</sup> janvier 2025

Une période pédagogique aura lieu pendant les premiers mois de la mise en place de la ZFE-m

## INTERDITS

### Véhicules non classés



**Voitures**  
immatriculées avant le 31/12/96



**Véhicules utilitaires légers**  
immatriculés avant le 30/09/97



**Motos, scooters**  
immatriculés avant le 31/05/2000



**Poids lourds, bus et autocars**  
immatriculés avant le 30/09/2001

## AUTORISÉS

### Véhicules avec vignettes



## En faisant la demande sur le site

[www.certificat-air.gouv.fr](http://www.certificat-air.gouv.fr)

A l'aide de votre certificat d'immatriculation, rentrez vos informations et commandez votre vignette (coût 3,77€)

## Vous avez besoin d'être accompagné pour obtenir votre vignette ?

Retrouvez les maisons France Service à Proximité

### LESCAR

Place Royale 64230 LESCAR  
Horaires : Lundi de 10h à 12h et de 13h30 à 16h30  
Mardi de 10h à 12h et de 13h30 à 16h30  
Vendredi de 10h à 12h et de 13h30 à 15h30

### POEY-DE-LESCAR

4 rue principale 64230 POEY-DE-LESCAR  
Horaires : Mardi de 10h à 12h et de 13h30 à 16h30  
Jeudi de 10h à 12h et de 13h30 à 16h30

### CONTACT

Tél. 05 59 81 57 26  
Mail : [lescar.mey-bearn@france-services.gouv.fr](mailto:lescar.mey-bearn@france-services.gouv.fr)

## Plusieurs dérogations seront applicables dès le 1<sup>er</sup> janvier 2025 :

- Les véhicules d'intérêt général
- Les véhicules du ministère de la défense
- Les véhicules affichant une carte « mobilité inclusion »
- Les véhicules de transport en commun
- Les véhicules des producteurs et commerçants ambulants non sédentaires de denrées alimentaires
- Les véhicules avec aménagement spécifique
- Les véhicules de chantier spécifiques
- Les véhicules de collection
- Les véhicules affectés aux associations agréées de sécurité civile
- Les véhicules dont le propriétaire est convoqué par un service de l'Etat pour le contrôle de son véhicule
- Convois exceptionnels
- Les véhicules Automoteur Spécialement aménagé pour le transport de Personne (VASP)
- Pass ZFE-m : 52 jours/an & "Petit rouleur"

Retrouvez toutes les informations et les modalités d'obtention des dérogations sur [pau.fr](http://pau.fr) ou auprès des Maisons du citoyen



## ANNEXE - REDEVANCE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES INCITATIVE (REOMI) : GRILLE TARIFAIRE 2025

En euros HT non assujettis à la TVA

Volume du bac (en litres)	Usagers (ménages et professionnels) collectés une fois toutes les deux semaines				Usagers (professionnels) collectés une fois toutes les semaines *		Usagers (professionnels) collectés deux fois toutes les semaines *	
	Résidences principales*		Résidences secondaires et gîtes**		Part fixe (€)	Levée supplémentaire (€/levée)	Part fixe (€)	Levée supplémentaire (€/levée)
	Part fixe (€)	Levée supplémentaire (€/levée)	Part fixe (€)	Levée supplémentaire (€/levée)				
120	153,63	5,73	129,58	5,73	230,44	5,73	460,88	5,73
180	204,56	8,60	163,31	8,60	306,84	8,60	613,67	8,60
240	255,49	11,47	197,05	11,47	383,24	11,47	766,47	11,47
360	357,36	17,20	Sans objet	Sans objet	536,05	17,20	1 072,09	17,20
770	705,42	36,78	Sans objet	Sans objet	1 058,14	36,78	2 116,27	36,78

\* Les levées du bac ordures ménagères incluses dans la part fixe sont au nombre de 12 sur l'année, sauf résidences secondaires et gîtes

\*\* Les levées du bac ordures ménagères incluses dans la part fixe pour les résidences secondaires et gîtes sont au nombre de 6 sur l'année

Autres tarifs :

- Sacs prépayés pour ordures ménagères :
  - 1,55 € par sac prépayé de 30 litres
  - 2,07 € par sac prépayé de 50 litres
- Mise à disposition temporaire de bacs :
  - 50,35 € pour la mise à disposition auprès d'une commune ou d'une association d'un bac à ordures ménagères de 770 litres (une levée incluse)
- Accès en déchetteries :
  - 24 passages : accès gratuit
  - De 25 à 34 passages : 20 euros par passage
  - Au-delà de 34 passages : accès refusé

### Maison de l'Habitat et du Patrimoine occupent ses nouveaux locaux du 2bis rue des Cordeliers à Pau.



La Maison de l'Habitat et du Patrimoine est le guichet unique France Rénov' de l'agglomération. Accessible à tous, elle offre un service public local, neutre et gratuit, dont les missions sont multiples :

- Accueillir, informer et accompagner les habitants de l'agglomération, qu'ils soient propriétaires, locataires ou encore investisseurs, souhaitant mener à bien un projet d'amélioration de l'habitat : rénovation énergétique, adaptation à la perte d'autonomie et au vieillissement, ou encore mise en sécurité du logement (électricité, plomberie, charpente, etc.).

- Proposer un conseil technique ainsi qu'un appui administratif pour les demandes de subvention. Les conseillers France Rénov' orientent les propriétaires vers un projet en adéquation avec leur budget.

- Informer sur les dispositions particulières à respecter en secteur patrimonial remarquable en centre-ville de Pau, et renseigner sur les bâtiments de l'agglomération protégés au titre du PLUi.
- Accueillir, informer les demandeurs de logement social, et enregistrer leur demande sur le service en ligne.

La Maison de l'Habitat et du Patrimoine organise également des permanences tenues par ses partenaires : Conseillers France Rénov', Architecte des Bâtiments de France et le service urbanisme de l'agglomération.

#### Les nouveaux locaux

Avec ce nouveau lieu, la Maison de l'Habitat et du Patrimoine évolue :

- Elle vous accueille du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 ;
- De nouvelles permanences pour vous accompagner dans vos démarches d'urbanisme : le mardi après-midi, le mercredi après-midi et le jeudi après-midi ;
- Des bureaux distincts pour accueillir le public lors des permanences habitat et logement social garantissant une confidentialité des échanges ;
- Une salle d'exposition, où vous trouverez l'exposition « Habiter Pau, les intérieurs ».

La Maison de l'Habitat et du Patrimoine propose également de nouvelles démarches en ligne :

- De nouveaux formulaires en ligne à destination des [propriétaires occupants](#), bailleurs et des copropriétés qui souhaitent être contactés par les conseillers France Rénov' pour un projet de travaux vous en ligne pour un accompagnement [pour les projets de rénovation énergétique](#), de [ravalement de façade](#) ou de [demande de logement social](#).

**MAISON de L'HABITAT et du Patrimoine**

Un lieu unique, public et gratuit pour un accompagnement personnalisé, des informations et des conseils sur toutes les questions liées à l'habitat, aux économies d'énergie et aux projets urbains.

Une équipe dédiée à l'enregistrement des demandes de logement social

Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 9h - 12h - et 13h30 - 17h30 / Fermé le jeudi  
maison.habitat@agglom-pau.fr  
18 rue des Cordeliers  
64 000 Pau  
05 39 92 98 60

pau.fr

PAU SEAM  
PREMIERS  
Communauté d'Agglomération

# IDELIS

À LA DEMANDE

IDELIS à la demande c'est le service de transport en commun sur réservation.

Complémentaire des lignes régulières du réseau IDELIS, ce service est dynamique et personnalisé. En journée et en soirée, il offre une alternative de transport.



IDELIS à la demande est accessible aux personnes à mobilité réduite.



## Tarifs Juillet 2024

Vous devez acheter votre titre de transport à bord du véhicule ou sur l'application Ticket Modalis.

Préparez votre monnaie, les billets de plus de 20 € et les cartes bancaires ne sont pas acceptés. Le service est gratuit pour les enfants de moins de 4 ans.

**1 trajet régulier** | **2€50**  
Valable 1h à partir de la validation

**1 trajet abonné IDELIS** | **1€90**  
Valable 1h à partir de la validation et sur présentation de votre carte IDELIS chargée d'un abonnement en cours de validité

**10 trajets réguliers** | **19€**  
Chaque titre est valable 1h à partir de la validation

Correspondance avec le réseau IDELIS et le réseau Régional Nouvelle Aquitaine.

Un tarif adapté pour les détenteurs de la carte Complémentaire Santé Solidaire (CSS) est disponible. Pour en savoir plus rendez-vous sur :

[www.idelis.fr](http://www.idelis.fr)

FLEXILIS ÉVOLUE ET DEVIENT

# IDELIS

À LA DEMANDE

## TRANSPORT À LA DEMANDE JOUR & SOIRÉE

RÉSERVATION FACILE PAR INTERNET, TÉLÉPHONE OU VIA L'APPLICATION

JUILLET 2024



PAU DÉPARTEMENT DES MOBILITÉS

RESPONSABLE SUR Google Play

RESPONSABLE SUR App Store

Infos et réservation  
0 805 03 01 50  
SERVICE ET APPEL GRATUITS  
[www.idelis.fr](http://www.idelis.fr)

IDELIS



### L'application IDELIS à la demande vous permet de

- ✓ Vous inscrire au service
- ✓ Rechercher et réserver vos trajets pour vous déplacer de jour, comme de soirée
- ✓ Indiquer vos trajets favoris afin que l'application les conserve en mémoire
- ✓ Modifier ou annuler vos réservations
- ✓ Être informé en temps réel sur vos transports avec les notifications : confirmation de l'heure exacte de passage
- ✓ Visualiser le véhicule en approche sur votre téléphone
- ✓ Exprimer votre satisfaction client en évaluant votre trajet une fois celui-ci effectué



DISPONIBLE SUR Google Play

DISPONIBLE SUR App Store

### Transport à la demande DE JOURNÉE

Si votre commune est concernée par ce service, vous pouvez circuler dans la zone Couronne.

D'une adresse à une autre adresse dans un rayon de 12 km

**Lundi → Vendredi** | **8h00** PREMIER DÉPART | **18h00** DERNIER DÉPART  
Hors jours fériés

**Samedi** | **9h00** PREMIER DÉPART | **18h00** DERNIER DÉPART  
Hors jours fériés

### Transport à la demande DE SOIRÉE

Si votre commune est concernée par ce service, vous pouvez circuler dans la zone Centre.

D'une adresse à une autre adresse

**Lundi → Dimanche** | **21h00** PREMIER DÉPART | **23h30** DERNIER DÉPART  
Sauf 1<sup>er</sup> janvier et 1<sup>er</sup> mai

**Zone Couronne** | **Zone Centre**

Consulter nos zones de couverture journée / soirée et simulez votre trajet sur notre site internet ou sur notre application mobile.

### Comment réserver

Par téléphone

**0 805 03 01 50**  
SERVICE ET APPEL GRATUITS

Via l'application IDELIS à la demande

DISPONIBLE SUR Google Play

DISPONIBLE SUR App Store

Par internet

[www.idelis.fr](http://www.idelis.fr)

### Les étapes pour vous déplacer avec IDELIS à la demande

- 1 Inscrivez-vous au service via le site idelis.fr ou l'application IDELIS à la demande
- 2 Réservez votre trajet jusqu'à un mois à l'avance
- 3 Tenez vous prêt 5 minutes avant l'heure de départ confirmée
- 4 Achetez votre titre de transport auprès du conducteur ou via l'application Ticket Modalis
- 5 Validez votre titre de transport
- 6 Déplacez-vous selon vos besoins

# Info

# ORANGE

## Les contacts pour mieux vous accompagner



orange™

## Je suis en panne

Je souhaite **signaler ma panne** ou je souhaite savoir s'il y a un **incident réseau** dans mon quartier/commune

Je dois systématiquement contacter mon opérateur commercial (points de contacts précisés sur la facture ou sur l'espace client de mon opérateur)

Pour les clients Orange, depuis votre espace personnel, vous pouvez :

- Déclarer une **panne internet**, un **problème sur un équipement** (Livebox, décodeur, TV, téléphone fixe...). Testez votre ligne pour obtenir un diagnostic précis. Si besoin, une mise en relation avec un conseiller vous sera proposée  
> **Incident, panne, problème ? tester votre ligne - Assistance Orange**
- Consulter l'état du réseau Orange dans votre quartier pour savoir si des événements exceptionnels (travaux, intempéries, actes de malveillance sur les équipements réseaux...) affectent votre connexion fixe ou mobile  
> **Météo du réseau internet et fixe - Assistance Orange**



## L'application Orange et moi

Disponible pour

Orange et moi, c'est l'application pour **gérer vos contrats**, vous **dépanner** et nous **contacter**

### Point de Contacts des principaux opérateurs commerciaux :



☎ 1064  
[www.bouyguetelecom.fr](http://www.bouyguetelecom.fr)

free

☎ 3224  
[www.free.fr](http://www.free.fr)



☎ 3900  
[www.orange.fr](http://www.orange.fr)



☎ 3976  
[www.sosh.fr](http://www.sosh.fr)

SFR

☎ 1023  
[www.sfr.fr](http://www.sfr.fr)



☎ ...  
[www.red-by-sfr.fr](http://www.red-by-sfr.fr)

Orange Restricted

## Je signale un dommage sur les infrastructures de télécommunications en tant qu'habitant de la commune

Aussi bien pour le réseau cuivre que le réseau fibre, dès que vous constatez un **dommage** sur un équipement, comme un poteau cassé ou penché, des câbles décrochés ou arrachés, des armoires ouvertes ou détériorées... ou quelle que soit l'anomalie, vous pouvez la signaler sur : [dommages-reseaux.orange.fr](http://dommages-reseaux.orange.fr) pour les équipements Orange

## En tant que futur habitant de la commune

Connaître les débits internet à une adresse : le site national

> [maconnexioninternet.arcep.fr](http://maconnexioninternet.arcep.fr)  
ou via les sites des opérateurs commerciaux

Connaître la couverture mobile d'une commune : le site national

> [monreseaumobile.arcep.fr](http://monreseaumobile.arcep.fr)  
ou via les sites internet des opérateurs commerciaux

Connaître la date d'arrivée de la fibre : le site national

> [cartefibre.arcep.fr](http://cartefibre.arcep.fr)

Construire son projet immobilier individuel (hors lotissement et Zone d'Aménagement Concerté) :

Vous souhaitez raccorder votre futur logement au réseau de télécommunication : selon la nature de votre projet immobilier (maison hors lotissement, maison en lotissement, nombre de logements concernés), les modalités de raccordement sont différentes.

### Pour répondre à vos questions :

1. Identifier l'opérateur qui déploie le réseau de télécommunication sur [cartefibre.arcep.fr](http://cartefibre.arcep.fr)
2. Aller sur le site dédié de l'opérateur
  - > Pour Orange : <https://reperes-travaux.orange.fr/>
  - > Contact tel : 0810 009 849



stricted

## Restez connecté au Wifi chez vous



Toutes les infos : <https://suivi-desincidents.orange.fr/service24>

Service 24H garanti  
Orange

## 200Go d'internet mobile offerts pour retrouver du Wifi chez vous

Continuez à profiter du Wifi chez vous et à connecter vos équipements (PC, Mac, tablette...) grâce au réseau mobile Orange. Parce que nous tenons à vous garantir une connexion internet en toutes circonstances, nous vous offrons 200 Go/mois d'internet pendant 2 mois sur votre forfait mobile et ceux de vos proches (jusqu'à 5 forfaits Orange, Sooh, option Airbox 200Go, L'at's Gay). Cette solution vous permettra de connecter les équipements de votre logement (PC, Mac, tablette...) grâce au partage de connexion mobile.



### Comment ça marche ?

Grâce à la fonction "partage de connexion" disponible dans les réglages de votre téléphone, vous partagez votre connexion internet mobile avec vos autres équipements (PC, Mac, tablette...).

Cette solution nécessite une bonne couverture mobile 4G à domicile pour le bon fonctionnement.

## Orange vous prête une Airbox 4G pour retrouver internet



Toutes les infos : <https://suivi-desincidents.orange.fr/service24>

## L'Airbox 4G est un boîtier qui permet de diffuser du Wifi pour connecter les équipements de votre logement.

Récupérez l'Airbox 4G et sa carte SIM créditée des 200 Go/mois offerts en boutique Orange (sous réserve de disponibilité) sur présentation de votre pièce d'identité et des SMS reçus dans le cadre de votre dépannage.



### Bon à savoir

Cette solution nécessite une bonne couverture 4G dans votre logement. Vous pouvez prendre rendez-vous ou vous présenter directement via la file d'express dans la boutique de votre choix. Vous pourrez conserver l'Airbox 4G pendant 2 mois quelle que soit la durée de la panne... Passé ce délai, nous vous inviterons par mail à restituer l'Airbox 4G en boutique.

tricted

## Besoin d'un prêt de mobile en cas de panne de votre ligne fixe (mobile adapté aux personnes à autonomie réduite)

Vous êtes client Grand Public abonné à une offre Ligne Fixe uniquement (hors offres Livebox et Quid). Après la prise en charge de votre panne, Orange s'engage à vous trouver une solution dans les 24h, jusqu'au rétablissement de votre ligne fixe.

### Les solutions en cas de panne de votre ligne fixe

- Le prêt d'un mobile simple d'utilisation.
- Un crédit de 4h d'appels depuis une ligne mobile à utiliser vers les mobiles et les fixes de France métropolitaine.
- Un accompagnement par un conseiller pour prendre en main votre mobile de prêt.

Toutes les infos : <https://assistance.orange.fr/assistance-commerciale/le-sav-de-vo-equipements-et-services/>

## Vous êtes Client professionnel ? Les solutions en cas de panne :

En cas d'incident sur votre connexion internet, l'Airbox Confort Pro prend le relai. C'est un secours immédiat, sans devoir vous déplacer en boutique pour retirer un matériel de prêt. Il suffit de connecter directement l'Airbox Confort Pro à votre Livebox (câble USB) et vous récupérez immédiatement votre accès à internet. Tous les appareils branchés initialement à la Livebox bénéficient à nouveau d'internet. C'est une solution simple et plus complète qu'une clé 4G, permettant jusqu'à 32 équipements de se connecter directement en wifi.

- ✓ **Continuité de vos services internet**
  - ✓ **Usage de votre TPE en Ethernet**
- Toutes les infos : <https://boutiquepro.orange.fr/internet/options-internet/airbox-confort>

## La nouvelle Maison France Services a ouvert ses portes.

Née de la volonté d'un retour du service public au sein des territoires, votre territoire se dote d'une Maison France Services. Projet de territoire porté par 13 communes de l'ouest de l'agglomération paloise (Lescar, Aussevielle, Beyrie-en-Béarn, Artiguelouve, Poey-de-Lescar, Siros, Arbus, Uzein, Aubertin, Bougarber, Denguin, Laroin et Saint-Faust), deux antennes Maison France services ouvrent leurs portes :

• à **Lescar** à la **Maison de la Cité** les **lundis, mercredis et vendredis**,

• à **Poey-de-Lescar** 4 rue principale les **mardis et jeudis**.

Avec cette nouvelle Maison France Services, c'est un service public de proximité, plus humain et plus accessible qui se déploie au sein du territoire, au plus près des citoyens. Cet espace est ouvert à toutes et à tous. Moderne et convivial, il permet aux habitants des 13 communes et des communes environnantes d'accéder dans un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite, l'Assurance maladie, la Caf, la MSA et la Poste.

Deux agents formés et disponibles se tiennent à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches :

- Vous cherchez de l'aide pour déclarer vos revenus ?
- Vous souhaitez faire une demande de permis de conduire ou de carte d'identité ?
- Vous souhaitez obtenir un certificat d'immatriculation ?
- Vous avez besoin d'aide pour faire une demande d'aide (allocation logement, RSA, retraite) ?
- Vous rencontrez des difficultés pour créer votre espace Pôle emploi ?
- Vous n'arrivez pas à gérer votre compte Ameli ?
- Vous souhaitez bénéficier d'outils informatiques en libre accès ?

### Horaires d'ouverture :

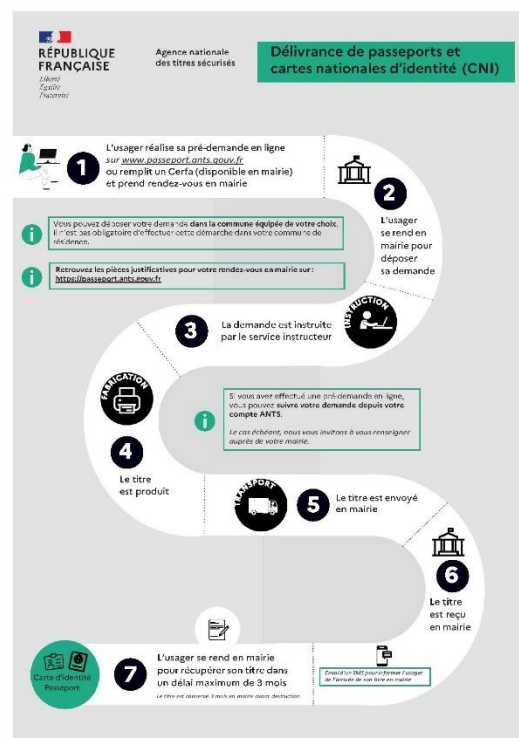
Lundi et Mercredi à **Lescar** de 10H00 à 12H00 et de 13H30 à 16H30.

Mardi et jeudi à **Poey de Lescar** de 10H00 à 12H00 et de 13H30 à 16H30.

Vendredi à **Lescar** de 10h à 12h et de 13h30 à 15h30.

**Contact** : 05 59 81 57 26

[lescar.miey-bearn@france-services.gouv.fr](mailto:lescar.miey-bearn@france-services.gouv.fr)





## LESCAR

située

Hôtel d'Entreprises – Cami Jan Petit – 64230 POEY DE LESCAR

L'ADMR de Lescar (association d'aide à domicile en milieu rural) intervient sur 15 communes : Arbus, Artiguelouve, Aubertin, Aussevielle, Beyrie en Béarn, Bougarber, Denguin, Laroin, Lescar, Lons, Poey de Lescar, Sauvagnon, Siros, St Faust, Uzein,

Le service s'adresse à tout public (familles, personnes âgées, personnes handicapées) et a pour mission de vous aider au quotidien (aide à domicile, aide à la personne, ménage, repassage, aide à la mobilité, livraison de repas, téléassistance...).

Depuis le **30 septembre 2024** et comme annoncé par la gouvernance dès janvier, le service : livraison des repas a démarré. Ce service s'adresse à tout le monde, déjà bénéficiaires ou non d'une prestation de l'ADMR.

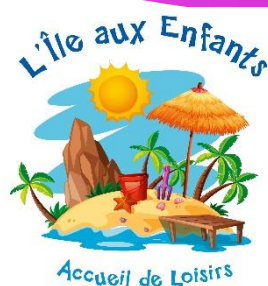
Début très encourageant qui, dès la deuxième semaine est monté en puissance. La qualité des repas est au rendez-vous et la logistique de livraison assurée par la Poste donne entière satisfaction.

Si vous êtes intéressés (e) même ponctuellement, pour quelques jours, pour les week-ends, n'hésitez pas à prendre contact avec notre secrétariat qui vous donnera tous les renseignements utiles :

☎ 05.59.68.79.88  
[lescar@admr64.org](mailto:lescar@admr64.org)

Nos bénévoles, Madame CLASTRE Françoise et Monsieur MICHON Olivier sont à votre disposition afin de faciliter les relations avec notre secrétariat





## SIVOM « L'île aux enfants » Accueil de loisirs

L'accueil de loisirs « L'île aux enfants » accueille vos enfants de 3-15 ans toutes les vacances scolaires de 7h30 à 18h30 à l'exception des jours fériés et ponts et des quinze premiers jours du mois d'Août de fermeture (du 1<sup>er</sup> au 15 Août). Un espace jeune est ouvert aux jeunes de 10 à 15 ans sur le mois de Juillet.

### Fonctionnement / inscriptions

Nous tentons de répondre, dans la mesure du possible, au maximum aux attentes des enfants et de leurs parents.

Aussi, nous proposons un accueil à la carte : journée avec repas, demi-journée avec ou sans repas ... avec un accueil échelonné afin de respecter le rythme de sommeil de l'enfant si cela est compatible avec le travail des parents. Un programme est présenté, il est important de faire les inscriptions, le plus tôt possible pour organiser dans de bonnes conditions les activités (ceci afin d'éviter la surcharge de l'effectif et prévoir : les repas, les transports, le nombre d'animateurs et l'organisation des activités).

Nous demandons aux parents d'inscrire leurs enfants, au minimum 5 jours avant (ouvrés) par le biais du site internet : <https://sites.google.com/site/alshartiguelouve/>

Pour que votre inscription soit définitive, un dossier est à récupérer en ligne ou au siège et devra être remis auprès de la direction le plus tôt possible.

Toute annulation doit se faire 5 jours(ouvrés) minimum avant, pour l'organisation des sorties, séjours ou activités diverses et pour permettre à d'autre enfants de bénéficier des places libres.

Toute journée non décommandée 5 jours (ouvrés) avant sera facturée (sauf présentation d'un certificat médical pour le 1er jour, prévenir pour les suivants !) (le lundi pour le lundi suivant et ainsi de suite ..)

Pour profiter des dernières infos, plaquettes des vacances et mini-séjours en avant-première sur le site de l'Accueil de Loisirs ; Vous y trouverez aussi les dossiers d'inscriptions, inscriptions en ligne, règlement intérieur, vie du centre ... tout le nécessaire pour inscrire vos enfants !

**SIVOM «L'île aux Enfants»**

250 chemin des Écoles - 64230 ARTIGUELOUVE

Tél. : 05.59.83.02.24

Mail : [alsh.lileauxenfants@gmail.com](mailto:alsh.lileauxenfants@gmail.com)

Site internet : <https://sites.google.com/site/alshartiguelouve/>

Facebook : accueil de loisirs l'île aux enfants

Ou scannez les QR Codes suivant à l'aide de l'appareil photo de votre smartphone !







Le **RELAIS PETITE ENFANCE** accueille les familles, les assistant(e)s maternel(le)s et les gardes à domicile des communes de : Arbus, Artiguelouve, Aubertin, Aussevielle, Beyrie-en-Béarn, Bougarber, Denguin, Laroin, Poey de Lescar, Saint-Faust, Siros et Uzein.

Il centralise toutes les demandes d'information des familles sur les modes d'accueil (crèches, assistant(e)s maternel(le)s à domicile ou en Maison d'Assistant Maternel ou encore Gardes à domicile) et les accompagne dans leur recherche.

Il soutient les parents employeurs d'assistant(e) Maternel(le) ou de gardes à domicile sur toutes les démarches administratives et l'information sur la nouvelle convention collective qui régit leur travail.

Il accompagne les assistant(e)s maternel(le)s dans leur professionnalisation en leur proposant des temps collectifs avec les enfants accueillis ainsi que des temps d'information, de réflexion et d'échanges avec l'équipe, la psychologue du relais et des intervenants culturels ou institutionnels.

**Christelle** MARIE ANNE et **Françoise** FALCO (Animatrices), **Béatrice** ROSEZ (Conseillère en accueil Petite Enfance) et **Audrey** ABADIE (Responsable), vous accueillent :

4 rue principale à Poey de Lescar

Au **05 64 64 12 50** ou par mail à [rpepoeydelescar@agglo-pau.fr](mailto:rpepoeydelescar@agglo-pau.fr).

**Le lundi de 9h à 12h30 / Fermé l'après-midi**

**Du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.** Permanence d'accueil sur rendez-vous

### Le **LIEU d'ACCUEIL PARENTS ENFANTS (LAEP)**

4 rue principale à Poey de Lescar

Au **05 64 64 12 50** ou par mail à [rpepoeydelescar@agglo-pau.fr](mailto:rpepoeydelescar@agglo-pau.fr).

L'équipe du LAEP de Poey de Lescar accueille tous les enfants de moins de 6 ans avec leurs parents ou un autre adulte familial (grands-parents, proches...) **tous les jeudis matin à partir de 9h30** (hors vacances scolaires). Ce lieu d'échanges et de soutien à la parentalité anonyme, gratuit et ouvert à tous est un espace de rencontre convivial pour les adultes permettant de créer du lien et de partager un moment de jeu privilégié avec son enfant en favorisant la découverte, l'expérimentation et la socialisation.

## Mots mêlés des sports

(mots cachés à l'horizontal, à la verticale et en diagonale)



Liste de mots :

- gymnastique
- équitation
- football
- handball
- tennis
- rugby
- golf
- judo
- ski
- natation
- athlétisme
- badminton
- baseball
- cyclisme
- danse
- escrime
- escalade
- yoga
- hockey
- musculation
- patinage
- plongée
- pétanque
- roller



A H N O Y T E Ç F E S C R I M E I H V C  
 B T P E T A N Q U E T I M Z Y Ç A B D U  
 P R H P X Q S I D M D U U B G Y I A V D  
 L V A L A U E T O K Z K S U B Z S S Z C  
 O G R U E C Q P J B J C C G Ç Y Z E K O  
 N T O B U T U S N T Q Y U G E B X B Y F  
 G E W G G X I Ç C I K R L Y B T X A H R  
 E N Z V J Q T S N J O H A N D B A L L O  
 E N K W U M A O M L U E T X Z B B L E L  
 N I E W X M T B B E U D I S D Y F N M L  
 W S M G S N I F N B B G O K J A O Q U E  
 S S I P I R O M N Q J W N I Ç T N G R R  
 Y E I M C G N E D J C W T W X N K S A M  
 Y B D B T Y D V V T K G V V L E Ç I E N  
 U A C C C A C S G G Y M N A S T I Q U E  
 B V G O L F Q L P A T I N A G E Q G Ç S  
 N A T A T I O N I O Z H P L C H V E V I  
 V G C H O C K E Y S U F O O T B A L L W  
 Z S S L U L X X Q U M I S H Y V M X J X  
 E S V U K G E I R H P E G Z R Ç Z P H D

### Hard

		3		1		5
		6		9	8	
				4		7
3		4		8		5
				9		3
						1
7	4					
	6			9		7
		5		2		6

A H N O Y T E Ç F E S C R I M E I H V C  
 B T P E T A N Q U E T I M Z Y Ç A B D U  
 P R H P X Q S I D M D U U B G Y I A V D  
 L V A L A U E T O K Z K S U B Z S S Z C  
 O G R U E C Q P J B J C C G Ç Y Z E K O  
 N T O B U T U S N T Q Y U G E B X B Y F  
 G E W G G X I Ç C I K R L Y B T X A H R  
 E N Z V J Q T S N J O H A N D B A L L O  
 E N K W U M A O M L U E T X Z B B L E L  
 N I E W X M T B B E U D I S D Y F N M L  
 W S M G S N I F N B B G O K J A O Q U E  
 S S I P I R O M N Q J W N I Ç T N G R R  
 Y E I M C G N E D J C W T W X N K S A M  
 Y B D B T Y D V V T K G V V L E Ç I E N  
 U A C C C A C S G G Y M N A S T I Q U E  
 B V G O L F Q L P A T I N A G E Q G Ç S  
 N A T A T I O N I O Z H P L C H V E V I  
 V G C H O C K E Y S U F O O T B A L L W  
 Z S S L U L X X Q U M I S H Y V M X J X  
 E S V U K G E I R H P E G Z R Ç Z P H D

9	3	5	8	7	2	1	4	6
8	6	2	4	1	9	5	7	3
7	4	1	5	6	3	9	2	8
6	5	9	2	3	7	4	8	1
3	7	4	1	8	6	2	5	9
1	2	8	9	4	5	3	6	7
5	1	6	7	9	4	8	3	2
2	9	7	3	5	8	6	1	4
4	8	3	6	2	1	7	9	5

Hard

Réponse



## LA FETE DE L'ECOLE



## LA FETE DU VILLAGE





**LE 8 MAI**



**LE 11 NOVEMBRE**

